

INTERCOMMUNALITÉ

Les grands chantiers du Val de l'Eyre se poursuivent

Sabine Menet, s.menet@sudouest.fr



Cyrille Declercq, le maire de Belin-Béliet, devant les locaux de la CdC, dont il est également le vice-président en charge des finances. S. M.

La Communauté de communes du Val de l'Eyre a voté un budget de 40 millions d'euros dont la moitié est consacrée aux investissements. Le point sur les grands chantiers en cours et à venir

Adopté lors du conseil communautaire de mercredi dernier, le budget de la Communauté de communes du Val de l'Eyre entend traduire les ambitions de l'intercommunalité qui, depuis sa création il y a vingt et un ans, n'en finit pas de s'étoffer. Elle compte aujourd'hui près de 22 000 habitants répartis majoritairement à Salles (près de 8 000), Le Barp (près de 6 000) et Belin-Béliet. Saint-Magne et Lugos ont quant à elles passé la barre des 1 000 habitants. Cyril Declercq, maire de Belin-Béliet et vice-président en charge des finances, fait le point.

1 Une fiscalité inchangée et peu d'emprunts

« Nous recourrons de manière très limitée à l'emprunt », stipule-t-il, en précisant que les bases de la fiscalité demeurent inchangées et inférieures à celles pratiquées dans le pays dans les deux autres intercommunalités au sud (Cobas) et au nord (Coban) du bassin d'Arcachon.

Ainsi la taxe sur le bâti est-elle de 4,60 % (contre 5,97 % pour la Cobas et 7,66 % pour la Coban) et la cotisation foncière des entreprises de 26,37 % (contre 29,03 % pour la Cobas et 31,63 % pour la Coban). La CdC n'a pas la compétence Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Elle intervient dans les domaines de l'économie, des écoles, du tourisme, des déchets, de la mobilité et l'assainissement.

Ainsi, cinq millions d'euros sont alloués à l'entretien et à la restructuration des écoles.

2 Les transports : un enjeu à part entière

Si la CdC n'a pas la compétence des transports, qui demeurent sous l'égide de la Région, elle tente toutefois d'apporter des réponses locales. C'est le cas avec le covoiturage (et l'application Rezo mobicoop) ou l'auto-stop (Rezo pouce) mais aussi avec le TAD (Transport à la demande) et la création d'une seconde ligne à destination des jeunes de 10 à 25 ans (1).

« Les trajets, quels qu'ils soient dans les cinq communes du Val de l'Eyre reviennent à 1 euro », rappelle Cyrille Declercq, précisant que les trajets vers les gares de Biganos et Marcheprime sont proposés à 4,10 € l'aller-retour.

La CdC travaille également sur un plan de mobilité simplifiée.

3 Les déchets : objectif, baisser les coûts

Poursuivant son engagement de baisser les coûts liés à la gestion des déchets, la CdC va instaurer un contrôle d'accès au niveau de ses déchetteries et limiter le nombre de passages dans l'année. Pour mémoire, l'intercommunalité assure la collecte des déchets papier et fait appel à un prestataire pour celle relevant des déchets ménagers.

« Nous réfléchissons également à nous doter de conteneurs enterrés en centre-ville et imposons ce dispositif aux promoteurs engagés dans des projets de plus de 30 logements », poursuit le vice-président. Réflexion aussi autour de l'acquisition d'un broyeur pour végétaux qui serait amené au plus près des particuliers.

La CdC a par ailleurs déjà mis à disposition plus de 2 500 composteurs individuels. En accord avec les communes d'Hostens et de Louchas, la déchetterie de Saint-Magne va par ailleurs être agrandie. Un exemple de coopération destiné à optimiser les coûts.

4 L'assainissement : les préconisations sont actées

« Nous nous sommes conformés aux préconisations du profil de vulnérabilité », tient à souligner Cyrille Declercq, en évoquant la question de l'assainissement, sujet ô combien sensible en ce moment. Ainsi deux millions d'euros vont-ils être consacrés à la station d'épuration de Belin-Béliet afin de limiter les rejets dans la Leyre et privilégier l'infiltration. Sa capacité passera en outre de 2 000 à 3 500 équivalent-habitants. Lors d'un prochain exercice, la station d'épuration de Salles sera dimensionnée à 7 500 équivalent-habitants (au lieu de 6 000 actuellement), les travaux permettront de supprimer tout rejet dans la Leyre. Par ailleurs, la CdC investit deux millions d'euros pour le renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable. Un nouveau forage va être créé à Lugos.

5 L'économie : l'essor se poursuit

Une future zone industrielle est en projet, à Belin-Béliet, au niveau de la sortie 20 de l'A63. Un projet de longue haleine puisqu'il devra être précédé d'une étude liée à la faune et à la flore dite de « quatre saisons » et s'accompagner d'un doublement de la bretelle autoroutière avec une autorisation ministérielle préalable. Un périmètre de 130 hectares a été identifié. « Le projet sera évidemment resserré », précise Cyrille Declercq. La CdC va également agrandir ses locaux. Et ce à la faveur du déménagement du Pays Barval au sein du futur espace de coworking du Barp.

Publié le 09/04/2024 – Sud-Ouest – Sabine Menet